

Code d'article	229.15
Description	SACHETS CROISSANTS
Catalogue	DEL 48, HOS 162
Date de modification	21/11/2022 20:21:46



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
 Dimensions 19+8x26 CM
 Matériel CELLULOSE
 Couleur BLANC
 Grammage 33 G/M2
 Poids net d'une unité (g) 5,30
 Ligne de produits 'PAROLE'

Codes

Intrastat 48194000
 ITF14 18420499229154
 EAN13 8420499229157

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet Unités / paquet 500
 Dimensions paquet (cm) 28,50 x 38,50 x 8,50
 Poids paquet (kg) 2,73
 Volume paquet (m³) 0,0093266

Signage Triman et Info-Tri



Carton Unités / carton 4.000
 Paquets /carton 8
 Dimensions carton (cm) 40,00 x 58,50 x 30,50
 Poids carton (kg) 21,80
 Volume carton (m³) 0,0713700

Signage Triman et Info-Tri



Palette Cartons / couche 4
 Cartons / palette 16
 Conditionnement (U base x couches) 4 x 4
 Poids (kg) 372,80
 Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable Biodégradable Compostable EN 13432 Micro-ondes Four -18°C/+60°C Cash & Carry



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

